

style et performances



L'architecture fait une place importante aux ouvertures.

La plupart des appartements, du studio au T4, bénéficie de grands balcons avec "tonnelles en bois" pour profiter pleinement de l'environnement. 57 places de parking privé en RdC, un local pour les vélos et un cœur d'îlot arboré pourvoient largement aux besoins des appartements et à leur qualité de vie.

Le programme bénéficie de la TVA à 5,5% (sous réserve de plafond de ressources), d'un crédit d'impôt fortement majoré dû aux intérêts des emprunts et de l'exonération de taxe foncière pendant 10 ans pour les primo-accédants.

Le taux plein de réduction d'impôt sur le revenu prévu par la Loi Scellier pour les investisseurs s'applique à cette résidence.



Un style soigné
alliant modernité
et nature

Ce premier Bâtiment Basse Consommation a reçu les labels EFFINERGIE et HABITAT & ENVIRONNEMENT délivré par le CERQUAL pour son approche environnementale globale :

- tri sélectif des déchets
- réduction des énergies par le principe de construction et de fonctionnement
- construction durable et de grand confort d'utilisation. Un livret d'exploitation est remis aux occupants pour une meilleure optimisation de l'utilisation de la résidence.

naturalité

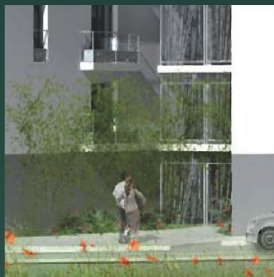


Chauffage collectif |

Il est produit par une chaudière à condensation à gaz pour une production plus économique.

Son faible coût est inclus dans les charges de copropriété

La production d'eau chaude, assurée par des panneaux solaires et la chaudière, est l'application des **systèmes les plus avancés** en vigueur actuellement.



Confort | Pour plus de confort et d'économies, la Résidence garantit :

- Votre confort acoustique et thermique
- Des matériaux sains pour les occupants
- La réduction des consommations d'énergie et d'eau
- La durabilité des façades et toitures

La résidence est construite autour d'un parking arboré, complété par une toiture végétalisée, dont profitent pleinement les appartements.

Cette végétation permet de capter le CO₂. Elle est irriguée par la récupération des eaux pluviales.

Economies d'énergie |

Une consommation en énergie primaire (chauffage, eau chaude, électricité) évaluée à **43 kW/h/m²** par an (4 fois moins que les immeubles neufs actuels conformes à la RT 2005 actuellement proposée par la concurrence).



Profitez de tous les bénéfices de la première résidence éco-conçue certifiée construite à Bègles



Les appartements bénéficient de 3 "Packs de Finition". Vous avez le choix, pour créer votre propre intérieur, entre différents traitements des murs et plafonds, plusieurs revêtements de sol et une gamme de faïence pour la salle de bains.



éco-conception

art de vivre



La résidence a reçu le label national BBC EFFINERGIE (Bâtiment Basse Consommation) qui répond aux exigences les plus fortes en matière d'environnement (RT 2012).